

Les marais de Sacy, reconnus d'importance internationale

Dossier de la rédaction de H2o
November 2017

Les marais de Sacy, dans l'Oise, ont été labellisés au titre de la Convention de Ramsar pour les zones humides. La désignation de ce site vient récompenser sa richesse écologique en termes d'habitats et d'espèces, et les actions de préservation et de gestion durable engagées depuis plusieurs années par les collectivités et acteurs locaux. Le site labellisé, dans le département de l'Oise, s'étend sur 1 073 hectares de marais tourbeux alcalins répartis sur 7 communes. Les marais de Sacy sont constitués d'habitats spécifiques des fonds de vallée, devenus rares, et comptent parmi les plus beaux représentants de ce type de milieux au niveau national. Ils abritent un nombre exceptionnel d'espèces rares et menacées : des espèces animales (le campagnol amphibie, l'anguille européenne et plusieurs espèces d'oiseaux, invertébrés, odonates et batraciens) et des espèces végétales : 53 espèces de plantes ayant un intérêt patrimonial parmi lesquelles 18 sont protégées au niveau régional.

Avec l'inscription des marais de Sacy, le réseau français des 47 sites Ramsar (36 en métropole et 11 en outre-mer) couvre plus de 3,6 millions d'hectares sur le territoire.

Syndicat mixte des Marais de Sacy

À

Â Â